Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le 29/12/2025
ID : 079-200069755-20251219-C18_12_2025_12-DE

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

comité de bassin d'emploi Mellois en Poitou

ANNEXE N°1

Définition des objectifs prioritaires annuels au titre de l'année 2026

La présente convention fixe le cadre du partenariat entre le CBE et la Communauté de communes Mellois en Poitou, autour de 3 axes prioritaires de travail.
La communauté de communes et le CBE fixent, chaque année, les priorités annuelles identifiées afin de mettre en œuvre ces axes prioritaires de travail.

Pour l'année 2026 les objectifs prioritaires annuels sont :

1. Espace Régional d'Information et de Proximité, portant sur la promotion et le conseil autour des métiers, des formations et de l'emploi.
   - Pour l'année 2026, le CBE organisera un événement sur « la découverte des métiers et des formations de la filière agricole », rencontres avec les employeurs du Mellois et les organismes de formation avec un zoom sur les besoins en recrutement saisonnier.
     Dans le cadre de l'exposition Cap métiers, les collégiens et lycéens pourront découvrir les métiers, avec également des temps pour le grand public, les demandeurs d'emplois, les salariés en projet de reconversion et les publics en insertion.
   - Le CBE continuera d'animer le club RH filière bois créé en 2025.
   - Filière industrie : dans le cadre de la semaine de l'industrie en novembre 2026, le CBE proposera à nouveau un évènement sur la promotion de la filière, à construire avec les partenaires.
   - Poursuite de nos interventions en direction des établissements scolaires : participation des élèves aux événements et poursuite des ateliers co animés Communautés de Communes et CBE « Connaissance des métiers et des entreprises du Mellois en Poitou » en lien avec le Comité Local École Entreprises et le Réseau Eclore.
   - En 2026, le CBE continuera d'organiser régulièrement l'Atelier connaissance du territoire, qu'il co-construira et co-animera avec Mellois en Poitou. 6 séances sont prévues.
   - Enfin une sensibilisation sur les métiers verdissants : levier d'attractivité auprès des entreprises et/ou du tout public, est en réflexion.

2. Promotion des clauses sociales et accompagnement des structures publiques et privées, ainsi que des structures d'insertion. Demande de financement pour 2026 en attente de réponse de la DREETS.
   - De janvier à septembre 2025, 3285.80 heures de clauses sociales ont été réalisées, grâce à l'accompagnement de Céline CHAMBON, facilitatrice des clauses sociales pour Mellois en Poitou. Le nombre d'heures est en baisse de 40 % par rapport à la même période en 2024. Le contexte politique et économique incertain et les restrictions budgétaires dans le secteur public ont eu un impact important sur ces clauses. L'année 2026 avec les élections municipales risque d'être dans cette continuité. L'objectif reste d'atteindre 5000h.
   - En 2026, l'accent sera mis alors à nouveau sur des actions de sensibilisation et d'information autour des clauses sociales : organisation du Trophée des Clauses sociales

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le 29/12/2025
ID : 079-200069755-20251219-C18_12_2025_12-DE

de 2025 avec des témoignages d'un bénéficiaire, d'une entreprise et d'un maître d'ouvrage, organisation de 6 réunions d'information auprès des prescripteurs du public en insertion et des SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Économique) et informations auprès des Maires du territoire à la suite des élections.

- Accompagnement de deux entreprises privées en cours pour des marchés privés clausés.
- Développement de l'action sociale en complément des clauses d'insertion avec un premier marché public.
- Suivi du marché réservé qui a démarré en 2025.

3. Appui RH aux entreprises :

a) Animation sur les sujets d'actualités dans le domaine des Ressources Humaines.

- Sensibilisation des employeurs au recrutement inclusif : séniors… D'autres sujets sont à l'étude, par exemple la santé du dirigeant, la mobilité des salariés, l'IA.
- Prévoir une présentation des dispositifs portés par la Communauté de Communes et par la CBE (Clauses sociales et RH TPE) aux membres du Club des Entreprises Mellois /Haut Val de Sèvre.
- Poursuite de nos contacts entreprises pour les mobiliser sur des temps de rencontres avec les candidats (visites d'entreprises, job dating…).
- Toujours possibilité d'être en soutien dans l'organisation des « rencontres économiques » organisées par la Communauté de Communes.

b) RH TPE

- Le CBE a fait un dossier de demande déposé auprès des services de l'État et bénéficie d'un cofinancement de l'Etat jusqu'en août 2026. L'objectif de RH-TPE est de rencontrer les entreprises de moins de 10 salariés pour échanger et les conseiller sur les questions liées aux ressources humaines. L'objectif est de rencontrer 30 entreprises entre septembre 2025 et août 2026.
- Les entreprises rencontrées seront à nouveau invitées à participer aux rendez-vous thématiques. Info lettre diffusée 2 fois par an, veille informationnelle sur différentes informations juridiques, RH, investissements…
- Les contacts pris avec les entreprises dans le cadre de ce dispositif permettent de les orienter vers les dispositifs SPRINT et l'aide à l'investissement immobilier agricole animés par la Communauté de communes.
- Un livret à destination des employeurs est en cours de finalisation. Il permettra aux dirigeant.e.s d'avoir les coordonnées des partenaires du territoire sur 5 grandes thématiques : Je recrute, Je forme mes salariés, Je gère mes ressources humaines, J'accompagne mes salariés, Je transmets, reprends ou développe une entreprise.

Melle, le

Communauté de communes Mellois en Poitou **CBE Mellois en Poitou**

Le Président, Fabrice MICHELET **Le Président, Olivier GAYET**